

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE  
ET DU GREFFE**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET  
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-U53-79 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE  
NUMÉRO 2009-U53 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES  
VA 949 À L'ÉGARD DE LA CATÉGORIE D'USAGE RÉSIDENTIEL ET DES NORMES  
CORRESPONDANTES**

**AVIS** est donné aux personnes intéressées de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 28 mai 2019 le conseil a adopté le projet de règlement précité.
2. Une assemblée publique de consultation sera tenue le **20 juin 2019, à 18h00**, dans la salle du conseil située au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.
3. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts et vise à :
  - a) modifier les usages autorisés pour la zone « Va 949 » à l'égard de la catégorie d'usage résidentiel ainsi que les normes correspondantes, notamment de la manière suivante :
    - Ajouter la catégorie d'usages « Projet intégré d'habitations » (h5) et normes correspondantes, à la « Grille des usages et des normes » de la zone Va 949 ;
    - Retirer la disposition spéciale 14.16 : disposition particulière applicable aux peuplements forestiers rares, et normes correspondantes de la « Grille des usages et des normes » de la zone Va 949.
5. Une copie de ce projet de règlement peut être consultée à l'hôtel de ville à l'adresse précitée durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Ville.
6. Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter :
  - pour la zone concernée « Va 949 » les zones contiguës sont les suivantes : « P 801 », « Vc 802 », « Va 805 », « Ru 806 », « Vc 811 », « Rec 820 », « Va 829 », « Ru 950 », « Vc 955 » et « Va 959 ».

Les plans des zones identifiées ci-dessus sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 12 juin 2019.

Me Stéphanie Allard, greffière